



HAL
open science

1018 - 2018. Célébrer le millénaire de l'abbatiale romane

Pascal Texier

► **To cite this version:**

Pascal Texier. 1018 - 2018. Célébrer le millénaire de l'abbatiale romane. Bulletin Monumental, 2020, Saint-Martial de Limoges. Millénaire de l'abbatiale romane (1018-2018), 178 (1), pp.5-6. hal-03132785

HAL Id: hal-03132785

<https://unilim.hal.science/hal-03132785v1>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1018 — 2018

1018 — 2018
Célébrer
le millénaire de l'abbatiale romane¹

Pascal Texier
Président de la SAHL
Université de Limoges
OMIJ (IAJ)

S'ajoutant aux diverses fouilles entreprises depuis les années soixante, les récentes investigations conduites sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Martial de Limoges ont révélé des vestiges d'une ampleur et d'un intérêt archéologique majeur. Il importait d'en dresser un premier bilan, en espérant que les autorités responsables du projet d'aménagement du site sauront le prendre en compte pour réaliser une mise en valeur digne du lieu et de son histoire.

Les investigations archéologiques, préalables au réaménagement de la place de la République, ont révélé une partie importante de l'abbatiale de Saint-Martial. Le caractère spectaculaire des vestiges conservés en élévation, parfois sur plus de deux mètres, mais surtout leur grande qualité architecturale et les éléments de datation que la fouille a permis d'établir, tout concourent à en faire l'une des plus importantes

¹ Publié dans Éliane VERGNOLLE (dir.), « Saint-Martial de Limoges Millénaire de l'abbatiale romane (1018-2018) », *Bulletin Monumental*, 2020, t. 178-1 (2020), p.5-6 [actes du colloque international de Limoges 29-30 novembre 2018].

découvertes archéologiques limousine de ces cinquante dernières années. Il faut maintenant les rendre accessibles au plus grand nombre ? Leur importance est évidente aux yeux des connaisseurs, mais sans doute beaucoup moins pour un public plus large, peu habitué à décrypter les arcanes de l'archéologie médiévale. Rapidement, aussi, il est apparu nécessaire de convaincre les décideurs, non seulement de la nécessité de conserver ces vénérables restes *in situ*, mais d'en assurer la présentation et la valorisation dans des conditions qui rendent justice à ce lieu. Cette question trouve un écho tout particulier auprès de la Société archéologique et historique du Limousin qui, sous la houlette de Marie-Madeleine Gauthier, sa présidente d'alors, avait réussi à convaincre la municipalité d'entreprendre des fouilles avant que ne soit creusé un parking. Plus encore, elle parvint à décider la ville à créer une crypte archéologique pour abriter les vestiges de la *memoria* paléochrétienne, que les investigations avaient mise au jour en 1960². Toutes choses, qui nous paraissent évidentes aujourd'hui et qui, pourtant, ne l'étaient guère dans les années soixante où les démarches d'archéologie préventive étaient encore très largement ignorées. Bien sûr, la mise en valeur réalisée à cette époque nous semble rudimentaire aujourd'hui, mais il faut se souvenir que cette crypte archéologique était alors sans équivalent de France.

Plusieurs autres campagnes de fouilles permirent à la Société de mettre au jour une portion du transept nord de la Basilique, puis les deux églises parallèles de Saint-Pierre du Sépulcre³ et de Saint-Benoît⁴. La surveillance des travaux du parking souterrain donna lieu à l'observation de maçonneries considérables, dont le rôle reste encore

² Marie-Madeleine GAUTHIER, « Première campagne de fouille dans le sépulcre de Saint-Martial de Limoges », *Cahiers archéologiques*, XII, 1962, p. 205 – 248.

³ Jean PERRIER, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Martial : église Saint-Pierre du sépulcre. Limoges place de la République (3 juillet – 4 septembre 1967) », *Bull. soc. archéol. et hist. du Lim.* [dorénavant *BSAHL*], t. 95, 1968, p. 117-130.

⁴ Jean PERRIER, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Martial. Limoges, place de la République (13 juin – 15 septembre 1966) », *BSAHL*, t. 94, 1967, p. 87-99.

aujourd'hui bien énigmatique⁵. De nouvelles négociations avec la ville permirent d'accroître la superficie de la crypte pour abriter les vestiges de Saint-Pierre du Sépulcre, de Saint-Benoît et d'une partie du cloître. Par la suite l'organisation de l'archéologie en France évolua profondément, vers une professionnalisation que rendait nécessaire l'évolution des processus scientifiques. Quatre campagnes de fouilles furent réalisées sous la responsabilité de la DRAC Limousin et de son service archéologique⁶. Plus récemment le projet de réaménagement du Musée des Beaux-arts, conduit sous la direction de Véronique Notin, amenait à réfléchir sur une nouvelle présentation des collections archéologiques de la ville. Tout naturellement le site de Saint-Martial était appelé à accueillir, après réaménagement des espaces, l'important mobilier provenant des fouilles, ainsi que l'exceptionnelle série de 18 chapiteaux romans, provenant très vraisemblablement de la basilique, dont la ville avait pu faire l'acquisition en 1995. Pour nourrir la réflexion, la ville de Limoges et le SRA Limousin lancèrent une série d'opérations « de relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial de Limoges » réalisé dans le cadre d'un Projet collectif de Recherche, placé sous la responsabilité de Julien Denis et réalisé par EVEHA en 2006-2011⁷.

⁵ Raymond COURAUD, « Découvertes archéologiques lors du creusement d'un parking souterrain, place de la République à Limoges (1968 – 1970) », *BSAHL*, t. 98, 1970, P. 45 – 79.

⁶ Respectivement placées sous la responsabilité de Jacques Santrot en 1971, Guy Lintz et Pascal Texier en 1972 [*Fouilles de sauvetage emplacement Saint-Martial de Limoges, campagne de 1972*, dactyl., Limoges, 1972], puis Guy Lintz en 1973 et 1974 [*Fouilles de sauvetage sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial à Limoges, campagne 1973*, dactyl., Limoges, 1973 et *Rapport la campagne de fouille de 1974, dactyl. Limoges*, 1974].

⁷ Julien DENIS, Xavier LHERMITTE, Angélique MARTY, *l'abbaye Saint martial de Limoges : étude documentaire et d'archéologie du bâti*, 2 vol., dactyl., Limoges, 2007. Thomas CREISSEN, Xavier LHERMITTE, *Projet collectif de recherche Relecture archéologique de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, document travail n° 3, Inventaire des éléments lapidaires*, dactyl., Limoges 2009. Julien DENIS, *Projet collectif de recherche Relecture archéologique de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, Document de travail n° 4, Inventaire des sépultures*, dactyl., Limoges, 2009. Xavier LHERMITTE, Angélique MARTY, *Projet collectif de recherche Relecture archéologique*

Le projet d'aménagement global de place envisagé par la nouvelle municipalité élue en 2014, rendait plus nécessaire encore l'approfondissement des connaissances, cela d'autant que de sondages ponctuels avaient montré que des éléments liés à la nef de l'abbatiale subsistaient⁸. C'est pourquoi une fouille programmée biennale a été organisée en 2015-2016 ; elles ont permis les découvertes qui sont à l'origine de ce colloque⁹. Plus récemment, le démarrage des travaux d'aménagement de la place a nécessité des fouilles préventives qui éclairent l'environnement du monastère.

Parallèlement, le rôle de la Société s'est transformé : abandonnant le pilotage des opérations elle se recentra sur son rôle de diffuseur des connaissances et sa capacité d'expertise. Toutefois, lorsqu'il s'agit de convaincre des décideurs, les érudits locaux sont-ils toujours les mieux placés ? Sans doute pas, tant il est vrai qu'aux yeux de beaucoup la qualité d'une expertise se mesure à l'aune de son exotisme. C'est alors que la SAHL a souhaité demander l'appui de la Société française d'archéologie, avec laquelle des liens fructueux avaient été noués à l'occasion du Congrès archéologique de 2014¹⁰. Il semblait évident d'associer également l'Université de Limoges où avaient été soutenues plusieurs thèses renouvelant en profondeur nos connaissances¹¹.

de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, Document de travail n°5, Étude archéologie du bâti des églises Saint-Pierre du sépulcre Saint-Benoît, dactyle, Limoges 2011.

⁸ Xavier LHERMITTE, Angélique MARTY, Place de la république, Limoges (87), Découverte des vestiges la nef de la basilique du Sauveur, rapport final d'opération archéologique : sondage, juin 2010.

⁹ Xavier Lhermitte (dir.), *Limoges (87), place de la République. Abbaye Saint-Martial, église du Sauveur. Sondages 2014, rapport final d'opération archéologique*, Limoges (Eveha – SRA Limousin), 2015 ; Xavier Lhermitte (dir.), *Limoges (87), place de la République. Abbaye Saint-Martial, église du Sauveur. Campagne de fouille 2015 – Pré-rapport*, Limoges (Eveha), 2016.

¹⁰ Éliane VERGNOLE (coord.), *Haute-Vienne romane et gothique. L'âge d'or de son architecture : Congrès archéologique de France, 172^e session, 2014*, Paris (Picard - Société française d'archéologie), [2016].

¹¹ Citons, en particulier, Jean François BOYER, *Pouvoirs et territoires en Aquitaine du VII^e au X^e siècle : enquête sur l'administration locale*, thèse d'histoire médiévale,

Rapidement les uns et les autres donnèrent leur accord pour l'organisation d'un colloque centré, année 2018 oblige, sur le millénaire de la date traditionnellement donnée pour le chevet de la basilique : 1018.

C'est donc le chœur roman de l'abbatiale qui concentrera l'essentiel des questionnements. Toutefois au-delà des aspects liés à l'archéologie monumentale, il convient de garder en mémoire que parmi toutes les abbayes de l'Europe médiévale, Saint-Martial a joué un rôle très singulier. Le colloque organisé sous la direction de Claude Andrault-Schmitt en 2005 avait méthodiquement recensé tous les apports du monastère¹², en faisant l'état des connaissances acquises. Il ne s'agira donc pas ici de refaire ce travail, mais peut-être de confronter certaines conclusions aux données nouvelles issues des fouilles limougeaudes, mais aussi de tous les travaux qui, au fil des ans, redessinent les contours du paysage monumental français du XI^e siècle. Replacer l'abbatiale dans un contexte architectural plus large, tel est l'un des buts de ce colloque. Ainsi apparaîtront ressemblances et originalités qui nous permettront de mieux cerner les conséquences de cette circulation médiévale des hommes et des idées, que l'on sait avoir existé, mais dont on peine parfois à tirer toutes les conséquences. Situer Limoges et le Limousin dans leur aire culturelle, mais aussi dans leur contexte historique¹³ voilà qui devrait permettre de mieux comprendre l'importance de ces vestiges et aider à construire l'indispensable travail de leur valorisation. Mais tout ne sera pas dit : s'il a été choisi, avec raison, de fixer l'attention sur la première moitié du XI^e siècle, les

Limoges, 2015 [*Hamburger Studien zu Gesellschaften und Kulturen des Vormoderne*, vol. 2, Hambourg (Frantz Steiner Verlag), 2018] qui met en exergue l'importance de la présence carolingienne à Limoges dans la première moitié du IX^e siècle.

¹² Claude ANDRAULT-SCHMITT (dir.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelles (X^e – XII^e siècles)*, Limoges (PULIM), [2006].

¹³ Il est troublant de constater qu'au moment où le chœur de l'abbatiale est édifié la région connaît une période de profonde apnée normative et institutionnelle comme la montre la récente thèse de Laura Viaut [Laura VIAUT, « *Fecimus concordiam* » *Les mécanismes de gestion des conflits dans l'espace aquitain au haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e siècle)*, thèse d'histoire du droit et des institutions, Limoges, 2018].

fouilles ont révélé que le geste architectural grandiose que représente la basilique du Sauveur prend la suite de constructions antérieures, remontant notamment à l'époque carolingienne. Sans doute y aurait-il là, matière à une autre réunion ?